

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 27 juin 2008

Salle du Conseil

20 heures

L'an deux mil huit et le vint sept juin, le conseil municipal légalement convoqué le dix-neuf juin, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Serge BONTEMPS, Maire en exercice.

Etaient présents : MM. BONTEMPS, GROIZELEAU, VOILEAU, BROUÉ, Mme MARIEL, M. MIÉLOT, Mme MONTI, M. THÉAU, Mme NEMINTIUS, MM. JAMET, HUREZ, Mmes CASSÉ, DE SAINT PRIEST, DUCHENET, GARON, M. BASILLE, Mme INARD, MM. MATHIEU, PREVELLE, FORGEOT, Mme LEFEBVRE, M. COURAGEUX, Mme BROUSSE.

Absents excusés : Mme T'HOOFT (pouvoir à M. BONTEMPS), Mme HAGUET-VOLCKAERT (pouvoir à M. GROIZELEAU), MM. MORAND, PASSELANDE.

Mme DUCHENET est élue secrétaire de séance et procède à l'appel.

La séance est ouverte à 20 heures 05.

Élections sénatoriales du 21 septembre 2008 – Désignation des délégués & suppléants.

Par arrêté préfectoral du 11 juin 2008, les Conseils Municipaux des Communes du Département de l'Eure doivent impérativement se réunir ce jour, afin de désigner les délégués et suppléants appelés par participer au scrutin qui présidera à l'élection de Mmes & Mrs les Sénateurs.

La date de ce scrutin a été fixée au dimanche 21 septembre 2008.

Pour les communes de moins de 9000 habitants, les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle.

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du bureau électoral, les premiers élus étant les délégués et les suivants suppléants. L'ordre des suppléants résulte de l'ordre de présentation sur la liste.

Pour la Commune de SAINT SÉBASTIEN DE MORSENT, le nombre de représentants à élire est de **15** titulaires et **5** suppléants.

Le bureau électoral est constitué de M. BONTEMPS, Maire, Mmes BROUSSE & MONTI, membres les plus jeunes, Mmes DUCHENET & INARD membres les plus âgées, Mme NEMINTIUS assurant le secrétariat.

Une seule liste est en présence et après avoir procédé au vote, sont élus à l'unanimité :

Titulaires :

M. Serge BONTEMPS

M. Bruno GROIZELEAU

Mme Geneviève T'HOOFT

M. Claude VOILEAU

Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT

M. René BROUE

Mme Corinne MARIEL

M. Roger MIELOT

Mme Karine MONTI

M. Christophe THEAU

M. Didier MORAND

Mme Christine NEMINTIUS

M. Bernard PREVELLE

Mme Isabelle LEFEBVRE

Mme Emmanuelle BROUSSE

Suppléants

M. François HUREZ

Mme Marie-Louise DUCHENET

Mme Valérie CASSÉ

Mme Armelle DE SAINT PRIEST

M. Pierre FORGEOT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

La Secrétaire de Séance

Le Maire

Marie-Louise DUCHENET

Serge BONTEMPS